

# Histoire et patrimoine

---

## UN PEU D'HISTOIRE

### [Aux origines de Thoiry](#)

On retrace les origines de Thoiry au Néolithique, avec des traces d'implantation humaine à cette période. Quelques siècles plus tard, les romains envahissent la région après en avoir chassé les Helvètes. Ils restent de l'an 50 avant Jésus-Christ à l'an 400.

Une quinzaine de sites gallo-romains ont été découverts ainsi que deux anciens cimetières datant des VI et VIIe siècles.

### [Bâtiment actuel de la mairie](#)

## Novembre 1881 à août 1886

- Maire : M. Lançon (conseiller municipal depuis 1842, maire de 1870 à 1890, année de son décès à 72 ans ; il habitait dans le bâtiment de l'ancienne pharmacie, travaillait dans l'import-export avec des chevaux ayant leur écurie et leur grange dans l'actuelle école de musique municipale).
- Le bâtiment (boulangerie Masson actuelle) abritant depuis 1837 dans la maison commune l'école primaire de garçons n'était plus adapté.
- Projet et construction de l'actuel bâtiment de la mairie pour en faire une école à l'étude dès fin 1881, suite au vote des lois présentées par Jules Ferry pour la formation intellectuelle et morale des citoyens rendant l'école gratuite, obligatoire et laïque.

**janvier 1882 :**

Lancement du projet de construction.

**15 novembre 1884 :**

Approbation pour une école de 4 classes pour 172 élèves.

**23 novembre 1884 :**

Achat d'une parcelle à M. Jean Girod et à Mme Philomen Roset pour 3 790 F.

**dimanche 7 décembre 1884 :**

Adjudication au bénéfice de M. Dupontet, entrepreneur de Satigny (la zone est franche) qui sera responsable de la construction « du premier coup de pioche au dernier coup de pinceau ».

**janvier 1885 :**

Début des travaux, taille des pierres par un maître-carrier de Thoiry.

**avril 1886 :**

M. Dupontet est adjudicataire de nouveau pour le mobilier.

**25 juillet 1886 :**

Report de la fête du 14 juillet pour ce grand événement que représente l'inauguration « des plus belles écoles de l'arrondissement » (l'école de Fenières a été construite en même temps).

**octobre 1886 :**

Rentrée des classes dans les nouveaux bâtiments.

- la mairie occupe alors la salle à l'étage (devenue des bureaux) pour ses réunions, son administration, ses permanences...

- La Poste occupe l'aile actuelle de son emplacement mais plus limitée (préau de l'école des garçons), son agrandissement s'est fait en 1989.
- la société de musique (créée en 1863) occupe l'autre aile depuis...

## **1887 :**

- Adjudication, le 13 février à 2 heures de l'après-midi à la troisième bougie, en faveur de M. Henri Léger, maître d'hôtel et horloger, du bâtiment de l'ancienne maison commune pour 8100 F.
- Construction d'un puits de 14 mètres avec mise en place d'un bassin dans la cour (l'eau courante a remplacé celle du puits en 1928 et le bassin a été enlevé vers 1945)

## **1898 :**

Acceptation d'un don d'une dame d'Allemagne : Mme Bentabole résidant villa Pauline d'une horloge publique de 1300 F, fabriquée par la maison Odobey et Cadet à Morez ; c'est l'horloge actuelle qui rythme la vie du village depuis.

## **1929 :**

Devis d'installation du chauffage central et de l'eau.

## **1948 :**

Réfection des toitures sous la conduite de M. Henri Adde, architecte à Ferney, le maire de l'époque étant M. Dufour) : couverture, ferblanterie, maçonnerie, charpente, peinture remplacent l'ardoise.

## **1971 :**

Installation des bureaux de la mairie dans l'actuelle salle du

conseil (les appartements du Directeur d'Ecole de l'époque).

## **1984 :**

La salle de musique et de gymnastique est transformée en salle de classe.

## **1998 :**

Les dernières classes quittent le bâtiment pour rejoindre l'école des Gentianes dont l'extension est achevée

[La Croix du Reculet](#)

# **Historique**

“En 1892, on remâchait le souvenir amer des années noires de la Révolution française, le pays avait été humilié par la défaite de Sedan. Les catholiques avaient grand peine à se rallier à une République qui se voulait « laïque »...” le Père Rousset, curé de Thoiry

Dans ce contexte, le curé de la paroisse, l'abbé Monnet, proposa d'élever au sommet du Reculet, en signe de force et durable manifestation de foi chrétienne, une croix et de lancer une souscription s'élevant à l'époque à 1500 francs.

## **Le chemin de la Croix**

Le maréchal-ferrant François Nallet commença à façonner cette croix le 6 juillet.

Quatre porteurs se sont alors proposés pour monter sur leur dos, depuis le village jusqu'au sommet, cette oeuvre de ... 1600 kilos : Faustin Antonioli, Aimé Fusier, Auguste et Louis Girod.

L'emplacement, don de Madame Veuve Félix Perréal d'Allemogne,

fut creusé et bétonné par Emile Ecuillon, François Guillemin et Auguste Carry.

## Inauguration

Haute de dix mètres, dont 1,50 m en terre, en fer, la Croix du Reculet est composée de 2.800 rivets. L'ensemble fut dressé et scellé le 4 août.

Le dimanche 7 août 1892, Monseigneur Louis Joseph Luçon, évêque du diocèse, présida la bénédiction de la Croix lors d'une cérémonie réunissant près de 3000 personnes.

Pour le centième anniversaire de la Croix, le 27 juillet 1992, un comité se constitua pour établir un programme composé d'une messe, de la pose d'une plaque, d'un repas champêtre et d'une prestation musicale offerte par l'Echo du Reculet.

Une carte postale fut éditée et un tampon commémoratif fut apposé durant trois mois sur les courriers en partance de Thoiry.

## Pélerinage

L'association paroissiale de Thoiry / St Jean de Gonville organise chaque année, au pied de la Croix du Reculet, vers la fin du mois de juillet, une messe rassemblant beaucoup de fidèles et de randonneurs venant du Pays de Gex et de la Vallée de la Valserine.

[Le chalet communal de Nardérons](#)

## Historique du chalet de Nardérons

D'après un document d'archives, le nom de ce pâturage qui, à l'origine s'appelle « Le Goléron d'Ardéran » vient de « Golé » qui s'interprète dans le sens de trou ou passage en forme de creux et du terme « Arderan », dont le préfixe « ardé »

désigne un lieu élevé, très accidenté, ardu, jonché de cailloux et de rochers.

Les Celtes, influents dans notre région, sont à la base de l'exploitation de cette montagne. Ils traitent le lait sur le pâturage après avoir construit des abris recevant hommes et troupeaux. C'est à eux que nous devons l'importation du procédé de fabrication du fromage de gruyère. Les textes précis que nous découvrons dans les archives datent de 1652. En ce temps là, Nardrans appartient à la communauté de Fenières qui l'amodie par adjudication, au plus offrant, tous les six ans. Cette opération se déroule au Baillage de Gex en présence du subdélégué de l'Intendance de Bourgogne, du syndic de la communauté, ainsi que quelques communiens du hameau. Le preneur, d'après son bail doit payer la location au receveur de la communauté les 11 novembre et 25 mars de l'année suivante. En plus de ce prix, il cède un quintal de fromage pour le syndic et les sergents messiers (garde champêtre). L'entretien des Lanvouceys (canalisations d'eau) et des bâtiments reste à sa charge.

## **Entre 1652 et 1789,**

l'évolution du hameau de Fenières dépend de cette location qui lui donne une certaine autonomie. Ce revenu permet de créer, en 1750 un poste d'instituteur occupé par monsieur Alibert, ainsi que d'intenter, en 1777 un procès aux habitants de Thoiry. Le litige concerne le déplacement du cimetière de l'église en face du groupe scolaire, aujourd'hui devenu bâtiment de la mairie. Après la révolution, le 7 février 1790, les citoyens du village acceptent d'appartenir à la commune de Thoiry à l'unique condition de conserver leurs biens immeubles.

## **Le 21 mai 1807,**

le Préfet du Léman refuse d'établir un compte séparé entre Fenières et Thoiry. A son tour, le conseil municipal, après un

examen du problème, décide de maintenir cette séparation qui date du 15<sup>e</sup> siècle. Ce n'est que le 28 avril 1816, suivant une loi des finances, que la gestion de la montagne se rattache à celle de Thoiry. Malgré cette loi, les habitants de Fenières considèrent toujours que Narderans leur appartient.

## **En 1814,**

une loi napoléonienne obligeait les communes à soutenir l'effort de guerre, la plupart des communes gessiennes vendirent leurs pâturages. « Thoiry-devant » le fut à un particulier mais les habitants de Fenières s'opposèrent à la vente de Narderans, insistant pour qu'il reste dans le patrimoine communal. Ainsi « Narderans » est resté dans le domaine public privé de la commune de Thoiry grâce à l'acharnement des habitants de la commune de Fenières qui avaient reçu la jouissance de Narderans en 1421 par le Duc Amédé de Savoie suite à un don à la commune de Fenières.

## **Depuis 1956**

Depuis toujours les cultivateurs locaux ont fait pâturer leurs troupeaux en été à Narderans, un berger en assurant la garde. Depuis 1956 les génisses sont en pâturage libre, les propriétaires les visitant régulièrement. Actuellement les troupeaux de 2 cultivateurs thoirysiens passent l'été là-haut.

## **En 1977,**

alors que le chalet de Narderans s'est passablement dégradé, ne voulant en aucun cas que ce patrimoine ne devienne une ruine, monsieur Henri Masson, Maire de l'époque et son conseil municipal ont décidé d'entreprendre les travaux nécessaires afin que ce chalet d'alpage retrouve son efficacité. Une équipe de volontaires s'est donc créée pour effectuer la réfection du chalet, opération à laquelle ont participé 150 personnes bénévoles sous la direction d'artisans locaux, la commune payant les fournitures.

## **En 1992,**

l'association « Les Amis de Nardérons » voit le jour. Les membres de cette association réalisent très régulièrement des travaux d'entretien avec entre autres, la participation à la réfection du toit en 2009. Ils organisent également une journée montagne au mois de juin afin de faire découvrir ou redécouvrir ce lieu de tranquillité et de beauté.

[Les accords de Thoiry](#)

## **Accords du 17 septembre 1926**

En 1926, l'Allemagne entre dans la Société des Nations. Le chancelier allemand Gustav Stresemann désira rencontrer à Genève le ministre des affaires étrangères français Aristide Briand. Dans le plus grand secret, une entrevue fut programmée à l'Hôtel Léger à Thoiry pour le 17 septembre 1926.

De ces cinq heures de repas sans témoin, rien ne filtra. Un salon avait été aménagé au premier étage de l'hôtel. La conversation aurait porté sur les réparations, le Traité de Versailles, l'évacuation de la Rhénanie, l'Europe et la paix. Aristide Briand régla la note et son invité aurait déclaré « Tout le contentieux France-Allemagne tiendrait dans un verre à liqueur »...

Le menu de ce rendez-vous secret comprenait : hors-d'œuvre variés, aspic de foie gras, truite au bleu, poulet Henri IV, canard truffé au porto, petits pois fermière, perdrix rôtie sur canapé, fromages, fruits et vacherin glacé.

En octobre 1972, le conseil municipal de Thoiry décida de nommer sa rue principale « Briand-Stresemann » en souvenir de cet entretien.

[La fusillade de Badian](#)

Le 8 avril 1944, Maurice Prodon, 34 ans et Aimé Tavernier, 20

ans, furent arrêtés alors qu'ils s'apprêtaient à déjeuner dans la demeure de la famille Prodon à St-Jean-de-Gonville. Un peu plus tard, Louis Chappaz, 47 ans, qui travaillait dans ses vignes à Challex fut lui aussi arrêté. Tous trois furent conduits à Gex, au quartier général de la police allemande ainsi que d'autres personnes arrêtées peu avant midi lors d'une rafle dans le train en gare de St-Jean-de-Gonville.

Tous les prisonniers furent relâchés à l'exception de Maurice Prodon, André Tavernier, Louis Chappaz et un Inconnu. En début de soirée, ils se retrouvèrent encadrés par des soldats et conduits en véhicule sur ce qui semblait être la route du retour. Au lieu-dit Badian, dans un petit bois, des rafales furent entendues... Le mardi, Félix Blanc, Louis Matty et Aristide Serre furent réquisitionnés par l'occupant pour enterrer sans un mot, sur les lieux de cette exécution, les quatre victimes, dont les corps ne purent être transférés au cimetière de Thoiry que dix jours plus tard.

Après la guerre, le 17 septembre 1944, les familles purent enfin rapatrier les corps dans les cimetières de leurs villages, à l'exception de celui du fusillé Inconnu qui repose à présent dans le cimetière des Maquis de l'Ain à Cerdon.

Depuis toutes ces années, par delà l'énigme que représentent les raisons de cette fusillade, la mémoire de ces victimes, de ces martyrs est honorée discrètement, fidèlement.

[La Saint-Maurice](#)

## **Traces de la première fête au village**

D'après les archives, le 8 ventose an 7 de la République Française (février 1799), a eu lieu la première fête de la souveraineté du peuple dans la commune de Thoiry. « Alors, dans la matinée, le peuple, la garde nationale sous les armes, tous les fonctionnaires publics, se réunirent sur la place publique au devant du temple où un arbre de liberté fut

planté. » Un cortège fut formé avec deux citoyennes habillées de blanc, des fonctionnaires décorés précédés d'une musique venue de Carouge, escortés des gardes nationaux armés, drapeau déployé jusqu'au temple décadaire, où tout était préparé pour accueillir tous les assistants. Il s'en suivit la lecture de la proclamation du Directoire, des discours, musiques et chants, mariages de « plusieurs époux qui embellissaient la fête ». Le peuple fut invité de nouveau à entendre la lecture des lois et à participer aux chants et réjouissances qui devaient terminer la fête, avec repas « frugal » mais « dans l'allégresse et la tranquillité ». Un autre « arbre vivant de liberté » fut aussi planté à Fenières.

Le citoyen Louis Ecuillon, Receveur des revenus, avait avancé les frais, soit cent trente et une livres deux sols (musiciens, arbres vivants et poudre à tirer), « dépense qui lui sera allouée dans ses comptes, à savoir quatre-vingt dix francs sur les recettes de Thoiry et quarante et une livre deux sols sur Fenières, sauf à faire ultérieurement supporter aux habitants d'Allemogne le quart de la première dépense ». Extrait du registre du 30 ventose an 7 de la République, Charles Serval, agent et Jean Burdairon, adjoint municipal de la commune de Thoiry.

## **Qui était Saint Maurice ?**

En 303 – 305, les édits de l'empereur romain Dioclétien (récit de l'évêque de Lyon, Saint Eucher, mort en 459) déchaînèrent contre les chrétiens une persécution (ère des martyrs) entraînant la mise à mort d'un grand nombre de soldats chrétiens à Agaune dans le Valais. Cette légion romaine recrutée en Thébaïde (Egypte), qui avait refusé de sacrifier aux dieux, avait pour chefs Maurice, Exupère, Candide et Victor. Agaune devint un lieu de pèlerinage très fréquenté, avec l'édification d'une petite basilique : Saint Maurice en Valais sur les restes des martyrs à la fin du IV<sup>ème</sup> siècle.

# Église de Thoiry

L'église paroissiale de Thoiry, dont on pense qu'elle existe au moins depuis le XII<sup>e</sup> siècle, est dédiée dès l'origine à Saint-Maurice, comme on peut le comprendre en visitant sa nef.

## PATRIMOINE

Lorsque l'on se promène à Thoiry, on retrouve des traces de l'histoire de la commune grâce au patrimoine préservé :



- La rue Briand-Stresemann et l'hôtel Léger où s'est déroulée l'entrevue "les accords de Thoiry", le 17 septembre 1926 entre Aristide Briand et Gustav Stresemann.
- L'église Saint Maurice du XII<sup>e</sup> siècle (restaurée en 2022) et le couvent (restauré en 2006).
- La mairie et l'ancienne école de Fenières datant de 1885.
- Les anciennes fruitières, les diamenteries, les moulins, les fermes typiquement gessiennes, les fontaines, lavoirs, murets...

## THOIRY ET L'EAU



Le Cayroli, l'Allemogne, le Puits Mathieu, le ruisseau de Fenières, le Nant de Praille, le ruisseau des Fraiches Fontaines, le ruisseau de Saint-Jean, le Misseron, le Nant de Boinarde.

## **Etangs et marais**

Les étangs de Gremaz, le Marais de Fenières.

## **Principales sources**

Du Bonnet Rouge, du Waran, des Bachets, de l'Aîné, de la Batiolette, de Laquie, des Fontany.

## **Flaner sur le marché dominical**



Le marché dominical s'installe chaque dimanche entre 8 h et 13 h, rue Briand Stresemann, rue de Combes et place des Orchidées.

Il propose majoritairement des produits de bouche : fruits, légumes, boucherie, poissonnerie, boulangerie...

# A proximité de Thoiry

A proximité de Thoiry, on trouve de quoi se promener, se divertir dans des sites remarquables :

- La station des Monts Jura,
- Le Fort-l'Ecluse à Léaz,
- Le château de Voltaire à Ferney,
- Les thermes de Divonne-les-Bains,
- Les sources de l'Allondon,
- L'étang de Cessy,
- L'exposition Microcosm du CERN à Meyrin





# Contact

## Mairie de Thoiry



374, rue Briand Stresemann  
01710 THOIRY



[04 50 41 21 66](tel:0450412166)



[mairie@mairie-thoiry.fr](mailto:mairie@mairie-thoiry.fr)



[mairie-thoiry.fr](http://mairie-thoiry.fr)